

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES :	À tous les médecins et les infirmières praticiennes spécialisées (IPS)
EXPÉDITRICE :	Annabelle Rioux, conseillère cadre IPS
DATE :	Le 29 octobre 2026
OBJET :	Référence en clinique IPS de cardiologie Hôpital du Suroît

Dans le cadre des travaux d'harmonisation des pratiques cliniques réalisés au sein de Santé Québec – Montérégie-Ouest, nous souhaitons vous informer de l'entrée en vigueur d'un nouveau formulaire clinique destiné aux médecins et aux infirmières praticiennes spécialisées. Celui-ci sera disponible sur l'intranet de Santé Québec – Montérégie-Ouest à compter du 26 octobre 2026.

Le formulaire clinique [CLI-60839 – Référence en clinique IPS de cardiologie – Hôpital du Suroît](#) a été élaboré afin d'élargir l'offre de services en cardiologie, en y intégrant des spécialités supplémentaires et en précisant les modalités d'intervention applicables.

Ce nouveau formulaire est complémentaire au [CLI-60483 – Référence clinique insuffisance cardiaque – Hôpital Anna-Laberge](#), lequel demeure en vigueur pour les situations ne nécessitant pas le recours aux spécialités supplémentaires prévues au CLI-60839.

Cette démarche vise à mieux adapter les modalités de référence à la pratique des IPS, à clarifier leurs rôles et responsabilités ainsi qu'à mieux distinguer les services offerts.

Nous invitons l'ensemble des équipes concernées à prendre connaissance de ce nouveau formulaire dès sa publication et à l'intégrer à leurs pratiques cliniques.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

AR